



COMPTE RENDU



1

1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : CNDP / Association des Maires Ruraux

Intitulé de l'évènement : Transition énergétique - Comment articuler l'action de l'État aux côtés des territoires ?

Date et Lieu : 31 mai 2018, Les Molières

Forme de l'initiative : débat public

2/ Déroulement

Le débat public a été mené par Jacques Archimbaud (CNDP) et Yvan Lubraneski (Maire des Molières). Ils étaient assistés d'Alexandra Moreau (CNDP) et d'Alexandre Vabre (Conseiller municipal des Molières).

Le questionnaire, la synthèse du dossier du maître d'ouvrage ainsi que la fiche du CESE « Comment accélérer la transition énergétique » ont été distribués à l'ensemble des participants.

La séance s'est reposée sur une présentation du CNDP (en § 5), qui présente :

- la commission nationale du débat public,
- la programmation pluriannuelle de l'énergie,

- une accélération programmée des efforts de la nation, avec comme exemple le plan national de l’habitat,
- les enjeux du débat du 19 mars au 30 juin : Comprendre, Agir, Choisir et Gouverner
- les modalités du débat

A l’issue de la présentation, le message du ministre et la petite vidéo de présentation de la Commission ont été diffusés. A la suite de cela, la parole a circulé librement dans la salle.

L’audience était constituée des personnes suivantes.

Prénom Nom	email	Fonction
Yvan Lubraneski	maire@lesmolieres.fr	Maire Les Molières
Alexandre Vabre	alexandre.vabre@lesmolieres.fr	Conseiller municipal Les Molières
Alexandra Moreau	alexandra.moreau@debatpublic.fr	CNDP
Jacques Archimbaud	archimbaud.jacques@orange.fr	CNDP
Jean-Paul Grufeille	jeanpaul.grufeille@lesmolieres.fr	Conseiller municipal Les Molières
Florentin Autin	florentin.cep@alecoe.fr	ALEC Ouest Essonne
Geneviève Cano	genevieve.cano@gmail.com	Membre Conseil des Sages Les Molières
Fernando Rocha	f.rocha@novais-enr.fr	Sté d’installation, Energies renouvelables
Brigitte Florin	brigitteflorin@aliceadsl.fr	Habitante Gif sur Yvette
Olivier Villard	olivillard@yahoo.fr	Conseiller municipal Gif sur Yvette
Frédérique Proust	frederique.proust@lesmolieres.fr	Conseiller municipal Les Molières
Adèle Laborderie	alaborderie@yahoo.fr	Association des Maires Ruraux de l’Essonne
Matthieu Delpla	matthieu.delpla@hotmail.fr	Porteur de projet ENR
Lilian Tronche	lilian.tronche@gmail.com	Porteur de projet ENR
Christian Delomme	chdelomme@gmail.com	Adj. Travaux St Maurice Montcouronne
Jean Hvostoff	jean.hvostoff@wanadoo.fr	Président Conseil des Sages Les Molières
Denis Chastenet	Denischastenet91@gmail.com	Président GPS La Lendemain, Les Molières
Marie-Pierre Bory	mpbory@cscconseils.fr	C&S Conseils (AMO de la DGEL)

La salle était comme représenté sur la photo ci-dessous. L'ensemble des participants s'est exprimé, les échanges étaient rythmés par des questions, des éléments de réponses et des commentaires.



Lien sur lequel on peut trouver des informations sur l'événement

<https://ppe.debatpublic.fr/territoires-ruraux-au-coeur-reunion-molieres>

L'ambiance générale était bonne, les débats ont été menés dans la sérénité. Durant près de trois heures, les participants ont échangé. Les débats ont été de qualité et très argumentés.

3/ Contenu des échanges

Les échanges ont porté sur les questions suivantes.

Question 1 : quelle est la cohérence des politiques énergétiques au niveau européen ?

Toutes les informations sur ppe.debatpublic.fr

Les discussions ont porté sur l'existence de politiques énergétiques européennes autour de l'accord climat. Néanmoins, les états sont souverains pour les choix énergétiques et une grande disparité est constatée. Il a été rappelé que le solde annuel Allemand d'export/import d'électricité est positif. Par ailleurs, l'Allemagne constitue un acteur majeur sur le développement d'ENR (éolien) et le coût de ces technologies en est abaissé au fur à mesure des années.

L'AMRF est associée au Pacte Finance Climat.

Question 2 : pourquoi l'accroissement de la filière transport aérien est soutenu par l'Etat, pourtant en contradiction avec les objectifs de la Loi de transition écologique de réduction des émissions de CO2 ?

Ce modèle économique est lié au développement des infrastructures nationales et internationales.

Question 3 : comment vivre sans nucléaire ?

La question est difficile à trancher, les enjeux portent sur l'indépendance énergétique nationale, le bilan carbone et les emplois liés à la filière historique française.

Question 4 : pourquoi le bilan carbone global de toutes les ENR ne fait pas l'objet d'étude et de présentation, l'analyse du cycle de vie et l'empreinte écologique devant être prise en compte ?

Cette question est complexe et ramène à des enjeux qui dépassent bien souvent les choix nationaux.

Question 5 : la notion de paysage à préserver a questionné l'audience, comme bien commun, tout comme la qualité de vie doivent être un critère dans le développement des ENR, et être compatible avec l'intérêt collectif du territoire

La question du paysage à préserver comme élément du patrimoine naturel a été abordée au moment où la solution éolienne de production alternative d'énergie a été discutée. Les questions d'acceptabilité par la population de ce type de solution ont été évoquées.

Question 6 : manque de visibilité et d'information délivrée sur les solutions techniques alternatives en matière énergétique, de type géothermie

Le témoignage de l'installation de pompes à chaleur par un artisan du village illustre le déficit d'information auprès de la population locale. La question de la maturité technologique des solutions innovantes en matière de production d'énergie a été soulevée. L'autre point qui a été débattu concerne le mécanisme de passage à l'acte pour changer les pratiques énergétiques. Il a été discuté que cela passe nécessairement par la construction d'une relation de confiance entre les différents partenaires.

Question 7 : qu'en est-il de la filière Hydrogène ?

La question de la maturité technologique de cette filière a été l'objet de questionnements. L'acceptabilité par la population a été évoquée. Il semble qu'Engie développe des stratégies sur ce type d'activités, cet élément est à approfondir.

Question 7 : qu'en est-il de la filière bois-énergie et le potentiel du territoire dans ce secteur

Un participant a sur ce dernier point appelé à une réflexion commune sur la stratégie autour de la construction d'un modèle économique du système forestier et de la gestion du bois, comme ressource naturelle renouvelable. Un travail important est à mener sur le recensement des parcelles de bois pour en identifier les propriétaires et définir avec eux des stratégies d'exploitation.

Question 8 : qu'en est-il de la filière de production de biogaz, et de projets de méthanisation ?

Cette problématique a été abordée sous l'aspect de la diversification des activités agricoles. Cette diversification semble inéluctable de par les baisses des subventions européennes. Néanmoins, des accompagnements étatiques semblent nécessaires pour réaliser les investissements lourds des installations de méthanisation, notamment.

Autres

Pour passer à l'action, le territoire doit être placé au cœur des projets et devenir le moteur de la transition énergétique. Beaucoup ont souligné l'importance d'identifier les besoins pour en rechercher ensuite les solutions. Pour y parvenir, des outils et des expertises doivent être mis à disposition, une analyse et une mutualisation territorialisée des données doivent être développées, la mise en commun des bonnes pratiques entre collectivités doit être généralisée.

Le dilemme qui reste à traiter est d'infléchir la volonté citoyenne, qui peut présenter de la méfiance pour changer ses pratiques en matière énergétique. Cela passera très certainement par des actions de communication et de pédagogie. Les outils de type wiki des Maires ont été évoqués.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement

Les participants sont sortis de l'évènement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE. Les débats ont été riches et variés, le plan d'action qui suivra la phase de débats publics est attendu par les personnes ont participé à cette soirée.

Les arguments échangés au cours de cette soirée ont eu une portée pédagogique et informative.

Les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE sont essentiellement que la participation citoyenne est demandée dans l'élaboration des choix et des stratégies énergétiques des années à venir.

L'audience a par ailleurs été attentive aux informations transmises pour lesquelles elle était demandeuse.

5/ Espace complémentaire d'expression

Les planches présentées par la CNDP sont annexées :



Débat - "Transition énergétique : Comment articuler l'action de l'État aux côtés des territoires ?"

Les Molières - 31 mai 2018

ppe.debatpublic.fr

LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

La CNDP est une autorité administrative indépendante. Elle veille à l'information et à la participation du public pour les projets, les plans et programmes ayant de forts enjeux socio-économiques et des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Saisie par le Ministère de la transition écologique et solidaire, **la CNDP a décidé d'organiser un débat public national sur la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).**

Elle a désigné ensuite une commission particulière du débat public (CPDP) chargée de son organisation et de son animation.

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

LA COMMISSION PARTICULIERE : NEUTRE ET INDEPENDANTE

Composée de huit citoyens, elle anime le débat de manière impartiale, recueille les avis et confronte les points de vue.

Deux mois après le débat, **elle publie un rapport présentant les avis du public.** Elle formule **des recommandations.**

Le texte de la PPE (rédaction prévue en décembre 2018) montrera comment le gouvernement tient **compte de l'avis du public**

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

Toutes les informations sur ppe.debatpublic.fr

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) ...

Elle est élaborée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

La PPE est l'outil de pilotage de la politique énergétique créée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015.

Elle exprime les orientations et priorités d'actions des pouvoirs publics sur le territoire métropolitain pour atteindre les objectifs de cette loi.

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

Une accélération programmée des efforts de la nation

Les trajectoires actuelles ne nous mènent pas à la neutralité carbone en 2050 .

—> **Les objectifs :**

Réduction de la consommation d'énergie vers 1000 TWh par an d'ici 2050 contre 1500 TWh aujourd'hui.

Émissions nulles pour le transport terrestre

Émissions nulles dans le secteur industriel

Réduction des émissions du secteur agricole de 45%

—> **Les moyens évoqués :**

Augmentation de la taxe carbone à 225€/tonne en 2030

Augmentation de l'efficacité énergétique de 25 à 30%

Augmentation de l'usage des ressources biomasses et électriques au détriment des sources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon).

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

Toutes les informations sur ppe.debatpublic.fr

Exemple : **Le plan national pour l'habitat**

Le secteur résidentiel-tertiaire = 45% de notre consommation finale énergétique = 25% de nos émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs:

- Atteindre un volume d'émissions nulles dans le bâtiment d'ici 2050, disparition des passoires thermiques d'ici 2025 (entre 500 000 et 700 000 rénovations par an ?)
- Création d'une filière industrielle de la rénovation thermique, simplification des mécanismes d'aides et mise en place de systèmes incitatifs
- Accent mis sur les bâtiments du parc public (37% du parc tertiaire français).

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

LES ENJEUX DU DÉBAT DU 19 MARS AU 30 JUIN

COMPRENDRE

Où en est-on des objectifs prévus dans la loi de transition énergétique?
Quels freins? Quels leviers?

AGIR

Quelles conditions réunir pour accélérer la transition énergétique?
Conditions sociales, territoriales, environnementales, économiques.

CHOISIR

Quel mix énergétique et quel mix électrique pour la France jusqu'en 2028?

GOUVERNER

Comment piloter, évaluer la politique énergétique du pays?
L'État et les territoires?
La place pour les citoyens?
L'information des consommateurs?

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

LES MODALITÉS DU DÉBAT DU 19 MARS AU 30 JUIN

Assistez aux rencontres organisées sur tout le territoire

Rédigez votre cahier d'acteur ou une contribution

Répondez au questionnaire en ligne

Posez vos questions au maître d'ouvrage

Exprimez-vous ! Echangez sur le forum

Suivez les ateliers d'information, de controverse et réagissez

Abonnez-vous à la newsletter

ppe.debatpublic.fr [fDebatPublicPPE](#) [@debatPPE](#)

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

Toutes les informations sur ppe.debatpublic.fr